

LE PRÉSIDENT

**Compte-rendu du conseil de communauté
du 24 février 2011**

Publié par extrait en exécution de l'article L. 2121-25 du Code
général des collectivités territoriales

L'an deux mille onze, le 24 février, à 18 heures 00, le conseil de la communauté d'agglomération Orléans Val de Loire, dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville d'Orléans.

Sous la Présidence de M. Charles-Eric LEMAIGNEN

Date de la convocation du Conseil de communauté : 18/02/2011

ETAIENT PRESENTS :

BOIGNY-SUR-BIONNE : M. Jean-Roger PLANÇON

BOU : Mme Nicole WOJCIK

CHANTEAU : Mme Eveline BLIN

CHAPELLE-SAINT-MESMIN (LA) : M. Jean-Marc BERNARD, M. Nicolas BONNEAU, M. Jean-Louis FABRE

CHECY : Mme Virginie BAULINET (à partir de 18 h 20), M. Rémy RABILLARD (à partir de 18 h 20)

COMBLEUX : M. Jacques BIE

FLEURY-LES-AUBRAIS : M. Jean-Pierre BARNOUX, M. Pierre BAUCHET, Mme Edith FOUCHER, Mme Monique LEMOINE, M. Bernard MEUNIER

INGRE : M. Alfred DOMAGALA, M. Christian DUMAS représenté par M. Claude FLEURY

MARDIE : M. Pierre CHARRON, M. Christian THOMAS

MARIGNY-LES-USAGES : M. Eric ARCHENAUULT représenté par M. Jean-Claude HUGUET, M. Gilles LENDOM représenté par Mme Michèle GORET

OLIVET : M. Philippe BELOUET, Mme Sophie PALANT représentée par Mme Guylaine MARAVAL, M. Jean-Michel PELLE, M. Michel ROQUES, M. Hugues SAURY à partir de 18 h 15

ORLEANS : M. Charles-Eric LEMAIGNEN, Mme Isabelle BARANGER, Mme Béatrice BARRUEL, M. Tahar BEN CHAABANE, M. Laurent BLANLUET, M. Michel BRARD, Mme Florence CARRE, Mme Muriel CHERADAME, Mme Marie CUGNY-SEGUIN (à partir de 18 h 30), Mme Anne D'AUX (jusqu'à 18 h 45 puis pouvoir à Mme de QUATREBARBES), Mme Aude DE QUATREBARBES, M. François FOUSSIER, Mme Martine GRIVOT représentée par Mme Brigitte RICARD, M. Serge GROUARD, Mme Alexandrine LECLERC, Mme Corine PARAYRE (pouvoir à M. BEN CHAABANE jusqu'à 19 h 00 puis présente), M. Philippe PEZET, Mme Marie-Thérèse PILET-DUCHATEAU, Mme Thérèse SUIRE, M. Guy TORREILLES

ORMES : Mme Jeanne GENET

SAINT-CYR-EN-VAL : M. Christian BRAUX, M. Claude QUITET

SAINT-DENIS-EN-VAL : M. Jacques MARTINET, M. Jérôme RICHARD, M. François-Xavier SAINTONGE

SAINT-HILAIRE-SAINT-MESMIN : M. Pierre MOREAU

SAINT-JEAN-DE-BRAYE : M. Christophe LAVIALLE (jusqu'à 20 h 05), M. Dominique RONCERAY, M. David THIBERGE représenté par M. Jacques CHARPENTIER

SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE : M. Christophe CHAILLOU représenté par M. Jean-Claude HUET, M. Lucien DENIAU, Mme Anne-Marie MOULIN, M. Marceau VILLARET
SAINT-JEAN-LE-BLANC : M. Christian BOIS, Mme Françoise GRIVOTET, M. Jackie ZINSIUS représenté par M. François GIRAUDET
SAINT-PRYVE-SAINT-MESMIN : M. Thierry COUSIN, M. Jean-Claude HENNEQUIN
SARAN : Mme Françoise DIAZ représentée par M. Jean-Paul VANNEAU, M. Bernard DUGALLEIX, M. Christian FROMENTIN (à partir de 18 h 30), M. Roger RUFFIER
SEMOY : M. Laurent BAUDE, M. Pierre ODY

ETAI(EN)T ABSENT(S) MAIS AVAI(EN)T DONNE POUVOIR :

BOIGNY-SUR-BIONNE : Mme Michèle FOULIARD donne pouvoir à M. Jean-Roger PLANÇON
CHANTEAU : M. Jean-Pierre LEIZOUR donne pouvoir à Mme Eveline BLIN
CHECY : M. Jean-Vincent VALLIES donne pouvoir à Mme Virginie BAULINET (à partir de 18 h 20)
INGRE : M. Arnaud JEAN donne pouvoir à M. Alfred DOMAGALA
ORLEANS : M. Olivier CARRE donne pouvoir à Mme Muriel CHERADAME, Mme Alexandra DE CHANGY donne pouvoir à M. Philippe PEZET, M. Michel MARTIN donne pouvoir à Mme Béatrice BARRUEL, M. Florent MONTILLOT donne pouvoir à Mme Thérèse SUIRE, Mme Muriel SAUVEGRAIN donne pouvoir à Mme Marie-Thérèse PILET-DUCHATEAU
ORMES : M. Alain TOUCHARD donne pouvoir à Mme Jeanne GENET
SAINT-HILAIRE-SAINT-MESMIN : M. Christian OLIVE donne pouvoir à M. Pierre MOREAU
SAINT-JEAN-DE-BRAYE : M. Bruno MALINVERNO donne pouvoir à M. Lucien DENIAU, Mme Colette MARTIN donne pouvoir à M. Christophe LAVIALLE (jusqu'à 20 h 05)

ETAI(EN)T ABSENT(S) EXCUSE(S) :

SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE : M. Pascal LAVAL

M. Jacques BIE remplit les fonctions de Secrétaire de séance.

Nombre de délégués composant l'assemblée	84
Nombre de délégués en exercice	84
Quorum	43

ASSEMBLEES

AD 01) Assemblées délibérantes - Approbation du procès-verbal du conseil de communauté du 14 décembre 2010

Le conseil de communauté a approuvé le procès-verbal de la séance du conseil de communauté du 14 décembre 2010.

AD 02) Assemblées délibérantes - Compte-rendu des délibérations prises par le bureau du 10 février 2011 sur délégation du conseil de communauté

Le conseil de communauté a pris acte des délibérations adoptées par le bureau du 10 février 2011 en vertu de la délibération n° 2205 du conseil de communauté du 19 novembre 2009 en application des dispositions de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales.

AD 03) Assemblées délibérantes - Compte-rendu des décisions prises par le président sur délégation du conseil de communauté

Le conseil de communauté a pris acte des décisions prises ainsi que des marchés à procédure adaptée compris entre 4 000 et 50 000 € HT passés en vertu de la délégation qui m'a été accordée par la délibération n° 2204 du conseil de communauté du 19 novembre 2009 en application des dispositions de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales.

ASSAINISSEMENT

ASS 01) Assainissement - Service public d'assainissement non collectif - Extension des missions du service - Décision de principe

Le conseil de communauté a approuvé l'extension des missions du service public communautaire d'assainissement non collectif à la prestation facultative de fixation des prescriptions techniques, notamment pour l'étude des sols ou le choix de la filière, en vue de l'implantation ou de la réhabilitation d'un dispositif d'assainissement autonome, à compter du 1^{er} janvier 2012.

ASS 02) Assainissement - Service d'assainissement non collectif (SPANC) - Délégation de service public - Convention passée avec le délégataire - Renouvellement et modification du champ d'application - Décision de principe

Le conseil de communauté a approuvé le principe du recours à une délégation de service public par voie d'affermage pour l'exploitation du service public d'assainissement non collectif ainsi que le contenu des caractéristiques des prestations que devra assurer le délégataire, telles qu'elles sont définies dans le rapport de présentation et a autorisé le lancement de la procédure de dévolution de la délégation de service public.

ASS 03) Assainissement - Commune de Mardié (rue de la Garenne) - Reconstruction d'un réseau d'assainissement eaux usées et eaux pluviales - Complément au programme travaux neufs des opérations 2011 - Décision de principe

Le conseil de communauté a décidé de compléter le programme des travaux neufs d'assainissement 2011 par l'affermissement de la tranche conditionnelle n° 2 du marché n° 2010-003 et d'attribuer une partie de l'enveloppe des travaux neufs restant à arbitrer pour la réalisation de la tranche conditionnelle n° 2 du marché précité relatif à la reconstruction des réseaux d'eaux usées et pluviales rue de la Garenne à Mardié pour un montant de 185 994,50 € HT, soit 222 449,42 € TTC.

ASS 04) Assainissement - Commune de Saint-Cyr-en-Val - Acquisition de réactifs chimiques divers pour le fonctionnement de la station de traitement des eaux usées d'Orléans-La Source / Saint-Cyr-en-Val - Marché public de fournitures - Lancement d'un appel d'offres ouvert - Approbation du dossier de consultation des entreprises

Le conseil de communauté a décidé le lancement d'un appel d'offres ouvert en vue de la passation d'un marché public de fournitures fractionné à bons de commande ayant pour objet l'acquisition de réactifs chimiques pour le fonctionnement de la station de traitement des eaux usées d'Orléans-La Source / Saint-Cyr-en-Val.

RESSOURCES

RESS 01) Moyens généraux- Marché public de fournitures - Acquisition de baies de stockage- Lancement d'un appel d'offres ouvert - Approbation du dossier de consultation des entreprises

Le conseil de communauté a décidé de lancer un appel d'offres ouvert en vue de la passation d'un marché public de fournitures ayant pour objet l'acquisition de nouvelles baies de stockage.

RESS 02) Ressources humaines - Convention à passer avec le Comité des Oeuvres Sociales du personnel de la Ville d'ORLEANS et de la Communauté d'agglomération Orléans Val de Loire - Approbation

Le conseil de communauté a approuvé les termes de la convention définissant l'ensemble des relations à passer avec le comité des œuvres sociales (COS) pour une durée de 4 ans.

RESS 03) Ressources humaines - Mise à disposition d'un agent titulaire de la Communauté d'agglomération Orléans Val de Loire auprès de la commune d'Orléans - Approbation d'une convention

Le conseil de communauté a approuvé la mise à disposition individuelle d'un agent titulaire qui assurera l'intérim du chargé de mission auprès du directeur général adjoint finances et @dministration auprès de la ville d'Orléans à compter du 1^{er} mars 2011, et ce pour une durée de sept mois dont les missions seront la responsabilité du pôle de Gestion Administrative et Financière et la conduite d'une étude sur une éventuelle mutualisation des services SAFIR de l'AggLO et de la ville d'Orléans.

RESS 04) Ressources humaines - Emploi - Actualisation du tableau des effectifs - Approbation

Le conseil de communauté a approuvé la mise à jour du tableau des effectifs compte tenu des orientations soumises en matière de gestion des Ressources Humaines, des transformations de postes et de la suppression d'un poste d'enseignant au Centre de Formation d'Apprentis.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

DE 01) Développement économique - Commune de Saint-Cyr-en-Val - Extension Est du parc d'activités de la Saussaye - Etudes et travaux nécessaires au déplacement des captages d'eau potable - Approbation d'une convention d'offre de concours à passer avec la commune d'Orléans et la Lyonnaise des Eaux

Le conseil de communauté a approuvé une convention d'offre de concours d'un montant maximum de 600 000 € à passer avec la commune d'Orléans et la Lyonnaise des Eaux pour le financement des études préalables aux travaux de déplacement des captages d'eau potable dans le cadre de l'extension du parc d'activité de la Saussaye.

DE 02) Développement économique - Communes d'Orléans, Saint-Jean-de-Braye et Semoy - Parc d'activités des Chatelliers - Contrat-cadre de parc avec les communes et l'association GEZI - Approbation de la pièce annexe 2011

Le conseil de communauté a approuvé la pièce annexe du contrat-cadre de parc d'activités Chatelliers – Archimède passé entre la communauté d'agglomération, les communes d'Orléans, Saint-Jean-de-Braye et Semoy et l'association GEZI, ayant pour objet de contractualiser les actions conjointes au titre de l'année 2011.

RECHERCHE, TECHNOLOGIE ET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

RTES 01) Recherche, technologie et enseignement supérieur – Orléans Val de Loire Technopole – Approbation du versement d'une avance sur la subvention de fonctionnement 2011

Le conseil de communauté a approuvé l'attribution à l'association Orléans Val de Loire Technopole d'une avance sur la subvention de fonctionnement 2011 d'un montant de 296 050 €.

RTES 02) Recherche, technologie et enseignement supérieur - Transfert de technologies et valorisation de la recherche - Pôle de compétitivité " Sciences de la beauté et du bien-être " - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Cosmetic Valley - Approbation d'une convention de partenariat

Le conseil de communauté a approuvé une convention de partenariat à passer avec l'association Cosmetic Valley ayant pour objet d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant total de 29 000 € au titre de l'année 2011.

RTES 03) Recherche, technologies et enseignement supérieur - Transfert de technologies et valorisation de la recherche - Pôle de compétitivité " Sciences et Systèmes de l'Energie Electrique " - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association S2E2 - Approbation d'une convention

Le conseil de communauté a approuvé une convention à passer avec l'association S²E² ayant pour objet d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant total de 14 500 €.

RTES 04) Recherche, technologie et enseignement supérieur - Transfert de technologies et valorisation de la recherche - Pôle de compétitivité " Sciences de la beauté et du bien-être " - Convention passée avec la société Biochemics Consulting, la région Centre et le département du Loiret - Prolongation de l'action - Approbation d'un avenant n° 1

Le conseil de communauté a approuvé un avenant n° 1 à la convention passée avec la société Biochemics Consulting et ayant pour objet d'une part, de prolonger la durée du programme de recherche « VSS » avec une fin des travaux prévue au 31 octobre 2011, et d'autre part de prolonger la durée de la convention jusqu'au 30 novembre 2011.

TERRITOIRES ET DEVELOPPEMENT DURABLE

TDD 01) Territoires et Développement Durable - Schéma de Cohérence Territoriale - Adhésion à la Fédération nationale des SCoT- Désignation des représentants de la communauté d'agglomération

Le conseil de communauté a approuvé l'adhésion de la communauté d'agglomération Orléans Val de Loire à la Fédération nationale des SCoT, a décidé, par un vote à l'unanimité, de ne pas recourir au scrutin secret pour la désignation des représentants de la communauté d'agglomération au sein de la Fédération nationale des SCoT, a désigné Monsieur Charles-Eric LEMAIGNEN en tant que représentant titulaire de la communauté d'agglomération Orléans Val de Loire à l'assemblée générale de la Fédération nationale des SCoT et l'a autorisé à signer tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette décision, a désigné Monsieur Hugues SAURY en tant que représentant suppléant de la communauté d'agglomération Orléans Val de Loire à l'assemblée générale de la Fédération nationale des SCoT et a décidé de verser à la Fédération nationale des SCoT la cotisation annuelle 2011 d'un montant de 2 500 € correspondant à la strate de population du périmètre de SCoT, conformément aux conditions d'adhésion précisées à l'article 5 des statuts.

TDD 02) Territoires et Développement durable - Itinéraires cyclables " La Loire à Vélo " - Convention de financement de la voie verte passée avec le département du Loiret - Modification du programme des travaux et du budget de l'opération - Approbation d'un avenant n° 2

Le conseil de communauté a approuvé un avenant n° 2 à la convention relative à la mise en œuvre de l'itinéraire cyclable de la « Loire à Vélo » sur le territoire de la Communauté d'agglomération Orléans Val de Loire, passé avec le Département du Loiret et ayant pour objet la modification du programme et du budget de l'opération, s'élevant à 393 000 € HT et pour un montant de subvention à hauteur de 20 %, soit 78 600 €.

TDD 03) Aménagement / Cheminements - Bords du canal - Bords du Loiret - Bords de Loire rive droite - Convention de maîtrise d'ouvrage publique passée avec la Semdo - Approbation du protocole transactionnel à passer entre la Semdo et Mme Piedon

Le conseil de communauté a approuvé un protocole transactionnel à passer entre la Semdo, Mme Piedon et M. Piedon-Lavaux ayant pour objet la réalisation par la Semdo des travaux de renforcement du mur de soutènement, exécutés dans le cadre de sa mission de mandat au titre des opérations de cheminements du projet Loire-Trame-Verte.

TDD 04) Territoires et Développement Durable - Projet de schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) Nappe de Beauce - Avis

Le conseil de communauté a donné un avis favorable au projet de schéma d'aménagement et de gestion des eaux Nappe de Beauce.

TDD 05) Territoires et développement durable - Syndicat intercommunal à vocation unique de l'Eco-quartier des Groues - Désignation d'un représentant de la communauté d'agglomération

Le conseil de communauté a décidé, par un vote à l'unanimité, de ne pas recourir au scrutin secret pour la désignation des représentants de la Communauté d'agglomération au sein du syndicat intercommunal à vocation unique de l'éco-quartier des Groues, et a désigné M. Alain TOUCHARD (titulaire) et M. Pierre CHARRON (suppléant), en qualité de représentants de la Communauté d'agglomération Orléans Val de Loire au comité syndical du syndicat intercommunal à vocation unique de l'éco-quartier des Groues.

INFRASTRUCTURES

INF 01) Infrastructures - Commune d'Olivet - Pont Maréchal Leclerc - Têtes nord et sud - Aménagement et création de pistes cyclables - Convention de maîtrise d'ouvrage unique à passer avec la ville d'Olivet - Approbation

Le conseil de communauté a approuvé une convention de désignation de maîtrise d'ouvrage unique à passer avec la commune d'Olivet pour un coût global prévisionnel d'opération de 395 000 € TTC pour la réalisation des travaux d'aménagement et de création de pistes cyclables sur les têtes nord et sud du pont Maréchal Leclerc à Olivet, répartis de la manière suivante :

- 70 000 € maximum pour les dépenses liées à l'infrastructure de la communauté d'agglomération Orléans Val de Loire,
- 325 000 € pour les dépenses liées à l'infrastructure de la commune d'Olivet.

INF 02) Infrastructures - Commune d'Olivet - Prolongement du boulevard Victor Hugo (Tranche 1 : rue Paulin Labarre / rue de Navrin) - Marché public de travaux - Lancement d'un appel d'offres ouvert - Approbation du dossier de consultation des entreprises

Le conseil de communauté a décidé de lancer un appel d'offres ouvert en vue de la passation d'un marché public de travaux ayant pour objet l'aménagement du boulevard Victor Hugo dans sa section comprise entre la rue Paulin Labarre / rue de Navrin (tranche 1), sur la commune d'Olivet.

DEPLACEMENTS

DEP 01) Déplacements - CLEO - Liaison Est Ouest - Marché public de service n°06LEO005 - Mise en oeuvre de systèmes de contrôle et d'exploitation comprenant les systèmes d'aide à l'exploitation et à l'information des voyageurs (SAE SIV), la radio, la billettique et le système de vidéosurveillance et de sonorisation - Prestations supplémentaires et complémentaires - Approbation d'un avenant n° 4

Le conseil de communauté a approuvé un avenant n° 4 au marché initial de service n° 06LEO005 portant le marché à 3 626 920,11 € HT soit 4 337 796,45 € TTC (valeur mai 2006), ayant pour objet l'exécution de prestations complémentaires dans le cadre des travaux de réaménagement de la Place de Gaulle durant l'été 2010, l'augmentation des charges liées au suivi des études et travaux d'interfaces du fait de l'impact sur les entreprises sous la responsabilité de SETEC en relation avec la livraison anticipée des quatre rames de tramway et des prestations supplémentaires d'ingénierie .

DEP 02) Déplacements - CLEO - Liaison Est Ouest - Commune d'Orléans - Marché public de travaux n° 09LEO051 passé avec la société EUROVIA Centre Loire - Approbation d'un avenant n° 1

Le conseil de communauté a approuvé un avenant n° 1 au marché n° 09LEO051 passé avec l'entreprise EUROVIA Centre Loire ayant pour objet la réalisation des travaux supplémentaires d'un montant de 149 405,50 €HT soit 178 688,38 €TTC.

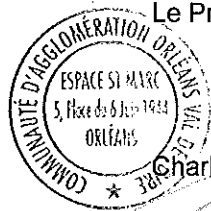
COHESION SOCIALE

CS 01) Habitat-logement - Maison de l'Habitat - Attribution d'une subvention exceptionnelle d'investissement à l'association Maison de l'Habitat au titre de l'année 2011

Le conseil de communauté a approuvé l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'investissement d'un montant 2 700 € à l'association « Maison de l'Habitat » pour l'année 2011, afin que l'association mette en conformité son logiciel de demande en logement, suite à la réforme du numéro départemental unique.

Orléans, le - 3 MARS 2011

Le Président,



Charles-Eric LEMAIGNEN